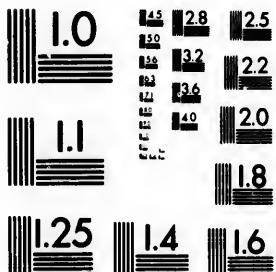
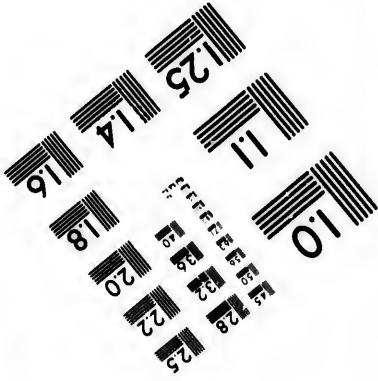


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



6"



Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

EE 28
EE 32
EE 25
EE 22
EE 20
EE 18
EE 16
EE 14
EE 12
EE 10
EE 8
EE 6
EE 4
EE 2
EE 1

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microréproductions historiques

© 1985

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distortion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement
obscures par un feuillet d'errata, une pelure,
etc., ont été filmées à nouveau de façon à
obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
				<input checked="" type="checkbox"/>	

12X 16X 20X 24X 28X 32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

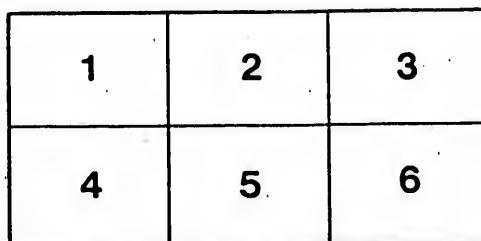
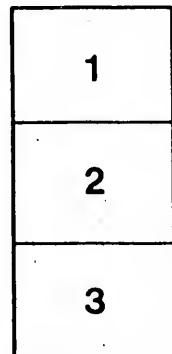
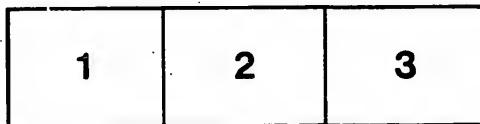
Seminary of Quebec
Library

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol → (meaning "CONTINUED"), or the symbol ▽ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Séminaire de Québec
Bibliothèque

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole → signifie "A SUIVRE", le symbole ▽ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.



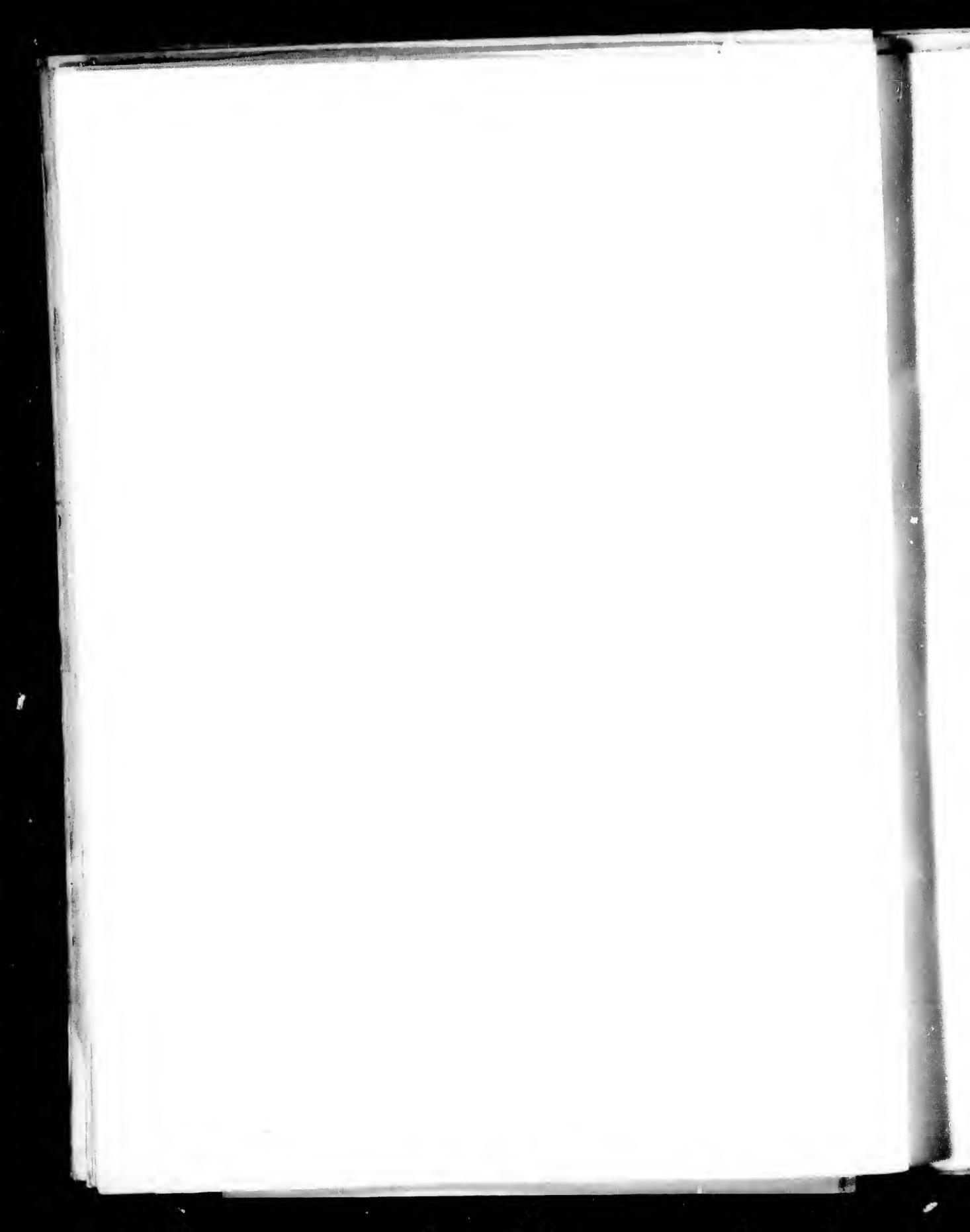
(No. 2)

MANDEMENT

DE

MONSIEUR E.-A. TASCHEREAU,
ARCHEVEQUE DE QUÉBEC

POUR LA VISITE PASTORALE DES PAROISSES.



ELZEAR-ALEXANDRE TASCHEREAU.

Par la miséricorde de Dieu et la grâce du Saint Siège Apostolique,
Archevêque de Québec.

*A tous les curés, missionnaires, vicaires et autres ecclésiastiques chargés
du soin des âmes, et à tous les fidèles de notre archidiocèse. Salut et
Bénédiction du Notre Seigneur.*

*

Un des premiers devoirs des évêques, est de connaître et, par conséquent, de visiter ceux dont les intérêts spirituels leur ont été confiés. Notre Seigneur nous l'enseigne clairement lorsque, se donnant lui-même comme notre modèle, il dit : *Je suis le bon pasteur, je connais mes brebis et elle me connaissent.* (S. Jean, X. 14.)

C'est pour accomplir ce grand devoir, Nos Très Chers Frères, que nous nous proposons de visiter successivement toutes les paroisses et permissions de ce vaste diocèse, aussitôt que les circonstances nous le permettront. Nous viendrons à vous comme l'envoyé et le représentant de celui qui s'est appelé lui-même le *bon pasteur donnant sa vie pour ses brebis.* (S. Jean, X. 11.) C'est en son nom que nous vous apporterons la consolation, la humière et la force.

Hélas ! qui n'a pas besoin quelquefois de ces trois grands biens que la religion seule peut nous donner dans cette vallée de larmes et de ténèbres ! Elle seule qui peut vous dire comme le Divin Sauveur,

dont elle est l'organe : *Venez à moi, vous tous qui êtes affligés, et je vous consoleraï.* (Math. XI, 28.) *Bienheureux ceux qui pleurent, parcequ'ils seront consolés.* (Math. V, 5.) Ah ! sans doute, il ne nous sera pas toujours donné de tarir la source de vos larmes ; mais nous nous estimerons infiniment heureux si nous pouvons seulement en adoucir l'amertume, et faire briller dans vos cœurs un rayon de consolation et d'espérance.

Nous viendrons à vous, Nos Très Chers Frères, au nom de celui qui a dit : *Je suis la lumière du monde, celui qui me suit ne marche point dans les ténèbres.* (Jean, VIII, 12). Combien de pauvres âmes ont besoin de cette lumière pour connaître Dieu, pour se connaître elles-mêmes ; combien de doutes à résoudre, d'inquiétudes à dissiper, de conseils à demander ! Voilà pourquoi la Sainte Eglise, inspirée par l'esprit de Dieu dans les belles prières qui accompagnent la consécration d'un évêque, demande une grâce spéciale pour que le nouveau pasteur puisse remplir ce ministère à la fois redoutable et consolant. "O Dieu, s'écrie-t-elle par la bouche du Pontife consécrateur, O Seigneur trois fois saint, Père tout puissant, Dieu éternel, faites que ce nouvel évêque soit un serviteur fidèle et prudent que vous puissiez établir sur votre maison, pour y donner à vos enfants une nourriture salutaire en temps opportun ; que sa sollicitude ne se rallentisse jamais : qu'il ne place jamais la lumière au lieu des ténèbres, ni les ténèbres au lieu de la lumière : qu'il n'appelle point bien ce qui est mal, ni mal ce qui est bien : qu'il se considère comme le débiteur des savans et des ignorants, afin d'acquérir des mérites par le progrès qu'il fera faire aux uns comme aux autres. Pour cela multipliez sur lui votre bénédiction et votre grâce !" Or, Nos Très Chers Frères, la Sainte Eglise est l'épouse bien-aimée de Jésus-Christ qui s'est livré à la mort pour la sanctifier, la virifier, la rendre toute belle et toute agréable à ses yeux. (Eph. X, 27.) Elle est notre mère ; elle est un corps mystique dont il est le chef suprême. (Eph. I, 22.) La prière de cette épouse et de cette mère est d'une grande valeur aux yeux de notre Sauveur, et comme ce n'est pas pour nous-même, mais pour votre avantage spirituel et pour le bien de vos âmes rachetées par le sang de l'Agneau immaculé, que ces grâces sont demandées et accordées, espérons, Nos Très Chers Frères, que malgré notre indignité, cette prière aura son effet, et que nous pourrons exercer avec quelque fruit en votre faveur ce ministère que Jésus-Christ nous a confié.

Nous venons enfin vous fortifier. Cette vie est un combat perpétuel contre des ennemis nombreux et acharnés. Les forts ont besoin d'être soutenus, les faibles et les timides d'être encouragés ; ceux qui ont eu le malheur de se laisser vaincre, attendent qu'une main secourable vienne les relever : *tous*, comme dit l'apôtre S. Paul, *ont besoin de la gloire de Dieu.* (Rom. III, 23.) ; c'est-à-dire que tous nous devons attendre de Dieu la force qui nous est nécessaire pour résister à tant d'ennemis. C'est encore par le ministère des pasteurs que Dieu accorde cette grâce ; malheur à nous si par notre négligence à vous visiter, à vous consoler, à vous fortifier, nous mettions obstacle à ses desseins de miséricorde et rendions inutiles les trésors spirituels qui nous ont été confiés pour vous enrichir et vous fortifier.

C'est pourquoi, Nos Très Chers Frères, empruntant les paroles du grand apôtre, nous vous dirons : *Nous sommes les ambassadeurs de Jésus-Christ auprès de vous et c'est lui qui vous exhorte par votre bouche à ne pas recroire au vain la grâce de Dieu. Car il dit : Au temps favorable je vous ai exaucé et au jour du salut je vous ai secouru. Voici maintenant le temps favorable, voici maintenant le jour du salut.* (1. Cor. V, 20 et VI, 1, 2.)

Nous sommes heureux de pouvoir vous rendre ce beau témoignage, Nos Très Chers Frères, que jusqu'à présent la visite de l'évêque a été toujours et partout le signal de conversions éclatantes et l'occasion de faveurs signalées de la part de Dieu. La joie, le respect et la soumission ont constamment accueilli la visite de votre premier pasteur. Bien des fois nous avons entendu de la bouche de nos vénérables prédécesseurs et de ceux qui les avaient accompagnés, le récit de ces merveilles de la grâce et de ces marques de foi vive et de piété filiale qui leur faisaient oublier les fatigues de leurs courses apostoliques au milieu de vous. Nous en bénissons Dieu de tout notre cœur et nous ne cesserons de l'en louer tous les jours de notre vie, tout en le priant instamment de conserver et d'augmenter en vos cœurs ces dispositions salutaires. Nous en avons la douce confiance ; notre passage au milieu de vous ne sera pas sans fruits, et à notre tour nous pourrons redire avec quelle sainte joie vous nous aurez accueilli, avec quelle avidité vous aurez écouté notre parole, avec quelle fidélité vous aurez correspondu à la grâce de Dieu.

Mais afin que la bonté divine accorde cette faveur à vous et à nous, adressons au ciel de ferventes prières pour implorer cette bénédiction infiniment plus désirable que tous les trésors de ce monde. Prions tous ensemble, parceque Jésus a promis *d'être au milieu de ses disciples réunis en son nom*, (Matth. XVIII, 20.) et que son père ne orderait *tout ce que nous demanderions en son nom*, (Jean XVI, 23.)

O Divin Sauveur ! accordez à votre peuple fidèle, à vos enfants chériss, à ces âmes que vous avez rachetées au prix de votre sang, accordez *un cœur docile* (II Rois III, 9.) afin qu'ils correspondent à vos adorables desseins de miséricorde avec *un cœur vraiment grand et une volonté pleine d'ardeur*. (II. Machab. I, 3.) Mettez dans notre cœur et dans notre bouche l'omission céleste de votre charité, afin que nous puissions répandre partout où nous irons, ce feu que *vous êtes venu allumer sur la terre et dont vous desirez si ardemment que tous les coeurs soient embrasés*, (Luc XII, 49.)

A ces causes, le Saint Nom de Dieu invoqué, nous réglons ce qui suit :

1° Les trois dimanches qui précéderont notre arrivée dans chaque paroisse, ou mission, conformément au tableau ci-joint, on récitera trois fois l'oraison dominicale et la salutation angélique à la suite de la grand'messe, afin d'implorer la grâce de Dieu sur nous et sur les prêtres qui nous accompagneront, ainsi que sur la paroisse ou mission que nous devons visiter.

2° Nous nous rendrons à — le — (*voir l'itinéraire ci-joint*). Environ un quart d'heure après notre arrivée, l'on donnera une instruction familière ou conférence, après laquelle nous partirons du presbytère pour faire notre entrée solennelle de la manière prescrite par le rituel. Après l'entrée, l'ordre des exercices sera expliqué, puis nous ferons la visite du tabernacle et enfin nous donnerons la bénédiction du Saint Sacrement.

3° Nous ferons en temps commode la visite des fonts baptismaux, du cimetière, de l'église et de ses dépendances.

4° Messieurs les Marguilliers qui n'ont pas encore rendu leurs comptes doivent le faire au plus tôt, afin de les présenter à notre examen. Tous ces comptes devront être clos et arrêtés.

5° Nous donnerons une attention particulière à l'exécution des ordonnances rendues dans les visites précédentes.

6° Mousieur le Curé devra nous présenter 1° un rapport sur l'état de sa paroisse; 2° un inventaire du linge et des ornements de son église; 3° un tableau des indulgences et des messes de fondation, s'il y en a.

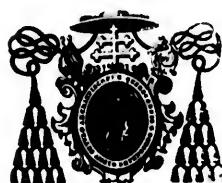
7° Nous nous ferons un devoir de recevoir et d'entendre toutes les personnes qui désireront nous parler en particulier.

8° Les confesseurs entendront d'abord les confession des personnes qui doivent être confirmées, et ensuite celles des autres paroisiens.

9° Messieurs les Marguilliers auront l'attention de procurer à nous et aux personnes de notre suite, les voitures nécessaires pour nous transporter à la paroisse suivante.

Sera notre présent mandement lu au prêne de la messe paroissiale le premier dimanche après sa réception.

Donné à l'Archevêché de Québec, sous notre seing, le sceau de l'Archidiocèse, et le contre-seing de notre Secrétaire, le vingt-cinq Mars, en la fête de l'Annonciation, mil huit cent soixante-onze.



✠ E.-A. ARCH. DE QUÉBEC.

Par Monseigneur,

C.-A. COLLET, Sous-Diacre,

Secrétaire.

NOTE CONFIDENTIELLE.—La visite épiscopale ne pouvant produire le bien que l'on en doit attendre, si l'évêque visiteur n'est pas mis au fait, tant du bien qui s'opère dans la paroisse que des abus et des désordres qui peuvent s'y trouver, MM. les Curés sont priés de dresser d'avance et de nous remettre, dès notre arrivée dans leur paroisse, les notes qu'ils jugeront à propos de nous donner sur ce sujet.

Personne ne doit se présenter à la confirmation en habit de chœur, ou dans le chœur.

Nous invitons MM. les Curés à se conformer exactement au dispositif du présent mandement, et à ce qui est prescrit dans l'appendice du rituel (page 103) concernant la visite épiscopale.

✠ E.-A. A. Q.

(No. 3)

*(Circulaire au Clergé.)*J'ARCHEVÈQUE DE QUÉBEC,
3 Avril 1871.

MONSIEUR LE CURÉ,

On annonce les élections comme devant avoir lieu prochainement dans cette province. Vous n'ignorez pas quels désordres ont malheureusement lieu à cette occasion. La gloire de Dieu, le salut des âmes qui nous sont confiées et le bien de la société entière, exigent que le clergé déploie tout son zèle pour prévenir ces désordres, ou du moins les diminuer autant que possible.

C'est dans ce but que je vous envoie, avec la présente circulaire, la traduction du neuvième décret du quatrième concile provincial de Québec et deux sections du mandement collectif des Pères du même concile où il est question des élections et du serment.

J'ai cru que ces documents expliqués *avec soin et prudence* auraient plus d'autorité qu'un mandement spécial. Vous pourrez même faire remarquer à vos paroissiens que le décret a été approuvé par Notre Saint Père le Pape et que le mandement des Evêques n'en est que le commentaire.

J'ai dit tout à l'heure que ces documents doivent être expliqués *avec soin et avec prudence*. Si c'est une obligation grave pour tout pasteur de préparer avec soin les instructions qu'il est tenu par la loi divine et par la loi ecclésiastique, de donner à son peuple, cette obligation devient plus grave encore lorsqu'il s'agit de mettre une digue à des désordres nombreux et divers, dont les conséquences sont si déplorables pour l'église et pour la société entière. Je vous prie de méditer attentivement les principes exposés dans ces documents afin de pouvoir les expliquer clairement et brièvement à vos paroissiens. C'est à cela que doit se borner votre part dans les élections, à moins que des circonstances tout à fait extraordinaires n'en demandent d'avantage; mais alors vous ne devrez pas vous écarter de la prescription

